

1.—Employés et gains déclarés à dates fixes, par province et industrie, 1941—fin

Province	Employés au 1er décembre	Ensemble des gains hebdoma- daires payés le ou aux environs du 1er décembre	Moyenne per capita des gains hebdomadaires payés le ou aux environs du			
			1er avril ¹	1er juin	1er sept.	1er déc.
Ville	nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Montréal.....	242,752	6,472,592	24.78	24.62	25.45	26.66
Québec, ville.....	27,025	608,012	21.57	20.74	21.53	22.50
Toronto.....	220,255	6,282,854	26.49	26.49	26.80	28.53
Ottawa.....	21,675	553,982	23.60	23.10	23.41	25.56
Hamilton.....	58,287	1,770,257	27.47	27.48	28.32	30.37
Windsor.....	33,179	1,254,703	35.81	37.57	35.67	37.82
Winnipeg.....	55,355	1,444,964	24.82	25.21	24.98	26.10
Vancouver.....	58,414	1,627,281	25.48	25.65	26.93	27.86
Industrie						
Manufactures.....	979,858	27,579,080	25.91	25.68	26.22	28.15
Denrées durables.....	491,796	15,272,258	28.22	27.78	28.66	31.05
Denrées périssables.....	469,333	11,696,317	22.80	23.29	23.57	24.92
Éclairage et énergie électriques.....	18,729	610,505	30.43	32.12	31.16	32.60
Abatage du bois.....	74,264	1,331,095	18.26	18.83	19.27	17.92
Mines.....	86,283	2,924,207	31.06	30.97	32.98	33.89
Communications.....	26,879	739,473	26.97	27.09	26.43	27.51
Transports.....	131,573	4,597,415	32.30	31.63	32.78	34.94
Construction et entretien.....	180,194	4,349,018	23.61	22.57	23.27	24.14
Services.....	37,968	636,001	15.58	15.98	15.96	16.75
Commerce.....	171,279	3,976,009	22.40	22.68	23.25	23.21
Totaux.....	1,688,298	46,132,298	25.69	25.35	26.03	27.32

¹ Voir texte, p. 694.

Sous-section 3.—Le service de placement au Canada

A la suite de l'organisation de la Commission d'Assurance-Chômage, l'ancien service de placement fédéral-provincial, connu sous le nom de service canadien de placement, a été dissous, la majorité des bureaux de placement ayant été absorbés par la Commission d'Assurance-Chômage et transformés en bureaux de placement et de réclamations. Pour plus amples détails, voir section 4 de ce chapitre.

Sous-section 4.—Chômage parmi les ouvriers syndiqués

Les statistiques mensuelles du chômage sont compilées et publiées par le Ministère fédéral du Travail. Elle sont basées sur les relevés d'environ 2,000 unions ouvrières locales, groupant près de 300,000 membres. Le sens donné ici au mot chômage est celui de l'oisiveté involontaire de l'ouvrier due à des causes économiques. Les ouvriers employés à une occupation autre que leur propre métier ou les malades ne sont pas considérés comme des chômeurs, tandis que les syndicats ouvriers engagés dans un conflit sont exclus des tableaux. Comme le nombre de groupements ouvriers fournissant ces renseignements varie d'un mois à l'autre, ce qui entraîne nécessairement une fluctuation dans le nombre d'ouvriers sur lequel sont basés les pourcentages de chômage, les chiffres mensuels se rapportent bien entendu aux associations ouvrières faisant rapport exclusivement. Le chômage en 1941 atteint son maximum en février; le pourcentage est alors de 6.9; il atteint son minimum en août avec un pourcentage de 2.4. En 1940, le maximum, touché en février, est de 11.7 p.c., et le minimum, en septembre, de 4.4 p.c. L'emploiement chez les ouvriers syndiqués est beaucoup plus considérable en 1941 qu'en 1940, la moyenne mensuelle de chômage en 1941 étant de 4.5 p.c. en regard de 7.8 p.c. en 1940.